

Régime canadien de soins dentaires

Accessible. Abordable. Essentiel.



Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- ✓ ne pas avoir accès à une assurance dentaire
- ✓ être résident canadien aux fins de l'impôt
- ✓ avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90 000 \$
- ✓ avoir rempli votre déclaration de revenus de l'année précédente

Le Régime canadien de soins dentaires aide à rendre les soins dentaires plus abordable pour près de **9 millions** de résidents canadiens admissibles.

La santé buccodentaire est un élément important de votre santé globale et de votre bien être. Des visites régulières réduisent les risques de développer des problèmes de santé.

En 2022, près d'un Canadien sur quatre a indiqué éviter de visiter un professionnel de la santé buccodentaire en raison des coûts. Tous les Canadiennes et Canadiens méritent de recevoir des soins buccodentaires accessibles et abordables; ils sont essentiels.



Comment s'inscrire

Les Canadiennes et Canadiens admissibles de tous âges peuvent maintenant présenter une demande au RCSD.

Vous devez répondre aux 4 critères d'admissibilité avant de soumettre votre demande.

Les Canadiennes et les Canadiens admissibles peuvent présenter leur demande en ligne à Canada.ca/dentaire, en téléphonant le 1-833-537-4342 ou en se rendant dans un centre Service Canada.



Pour en savoir plus sur le Régime canadien de soins dentaires et les critères d'admissibilité, visitez Canada.ca/dentaire.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada